



390, route de l'ancienne gare
07190 St Sauveur de Montagut
Tél. : 04.75.65.40.54 - Fax : 04.75.65.48.89
Email: ce.0070025P@ac-grenoble.fr

INTERNAT 2018-2019

Fournitures à titre indicatif :

- ✓ 1 alèse pour un lit en 90
- ✓ 2 draps housse pour un lit en 90
- ✓ une couette et 2 housses
- ✓ 1 oreiller et sa housse ou 1 traversin et sa housse

- ✓ 2 serviettes de toilette
- ✓ Mouchoirs en papier
- ✓ Le linge de corps pour la semaine

- ✓ 1 trousse de toilette avec nécessaire pour la toilette
- ✓ 1 flacon de savon liquide pour les mains
- ✓ **1 pyjama obligatoire** et éventuellement un peignoir
- ✓ 1 paire de pantoufles
- ✓ 1 sac pour le linge sale
- ✓ 1 réveil

Les parents voudront bien s'assurer que leur enfant rapporte régulièrement chez lui ses draps et son linge sale à laver.

Le règlement de l'internat sera fourni à la rentrée, il sera demandé aux parents et aux élèves d'en prendre connaissance et de le signer.

AUTORISATION DE SORTIE ACCOMPAGNÉE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

Des activités pourront être organisées le mercredi après-midi ou dans la semaine, pour les élèves internes (randonnée, VTT, accrobranche...). Afin de commencer rapidement ces sorties, je vous demande de remplir une autorisation à l'année.

Une assurance scolaire est demandée à chaque élève.

M. Mme autorise mon fils, ma
fille.....
à participer, accompagné(e) des surveillants, aux activités culturelles et sportives durant l'année scolaire 2018-2019. Si non, mon enfant regagnera mon domicile le mercredi après-midi, avec mon autorisation écrite pour chaque sortie.

Signature des parents :

Correspondant : en cas de fermeture exceptionnelle de l'établissement et /ou maladie, veuillez indiquer le nom d'une personne susceptible de venir prendre en charge votre enfant au collège :

Nom :

Adresse :

Tél. :